



Compte-rendu FNEC-FP FO du CTSD Ariège du 9 mars 2021

Mardi dernier s'est tenu le CTSD (comité technique spécial départemental) pour **préparer la rentrée 2021 dans le 2nd degré** en Ariège.

La FNECFP-FO y était représentée par deux élus (1 titulaire, 1 suppléante).

Voici leur compte-rendu. Contacter snfolc09@outlook.fr pour obtenir des précisions.

Sur la forme : ce CTSD, comme le CDEN convoqué mardi 16, s'est déroulé en visio exclusivement. Nous avons fait remarquer que ce ne sont pas des conditions satisfaisantes pour le dialogue et l'étude des situations. De plus, les enseignants, les AESH, les AED sont tous les jours « en présentiel » avec 25, 30 élèves voire plus : pourquoi ce qui nous est demandé dans notre travail n'est-il pas souhaitable dans les instances ?

Sur le fond : à la rentrée 2021, l'Ariège ne serait pas épargnée par ce qui frappe les autres départements et les autres académies :

- baisse des dotations globales sans rapport avec l'évolution démographique,
- augmentation de la part des heures supplémentaires au détriment des heures-poste,
- augmentation du nombre de compléments de service.
- suppressions de postes : 11 dans le département.

Pour FO, ce n'est pas la conséquence de la baisse du nombre d'élèves, mais des choix du Ministère de l'Education : 2e HSA non refusable qui généralise les services à 20h, suppressions de 1800 postes à la rentrée « compensés » par des HSA. C'est le contraire de ce que veulent les personnels !

Les organisations syndicales ont donc exprimé un **vote unanime contre** : un nouveau CTSD aura lieu mardi 16 mars à 11h30.

Déroulement du CTSD :

Déclarations liminaires des organisations syndicales (celle de FO en annexe).

Réponse de M. le DASEN :

- sur l'organisation des instances en distanciel : il suit les instructions données.
- sur l'hybridation des enseignements en lycée : elle dépend du contexte de chaque lycée, le « périscolaire » est déterminant : capacité des internats et organisation du temps de restauration. Il n'a pas d'instruction précise sur la fin de l'hybridation même si certains lycées

ont modifié leur accueil fin janvier.

-sur les tests salivaires dans le 1er degré, il explique avoir choisi d'en expérimenter le protocole dans certaines écoles primaires. Cela devrait donner une lecture de la circulation du virus chez les élèves, et permettre d'intervenir rapidement si des cas sont repérés.

- l'instruction à domicile concernait 67 élèves pour le second degré en 2020 et 137 au 9 mars 2021, soit le double. La raison probable : le contexte sanitaire.

-sur les dotations : l'académie reçoit une dotation positive de 25 ETP (équivalents temps plein) mais 55 postes sont retirés : le solde est positif mais la diminution des heures-poste ne peut être compensée.

M. le DASEN rappelle que le financement des EPLE est fait d'une façon réglementaire et équitable basée sur l'évolution prévisionnelle des effectifs.

Cependant, pour la première fois ; le rectorat et les départements ont comptabilisé (conformément à la réglementation) les élèves ULIS 2nd degré, générant un besoin de 57 ETP au niveau académique. Ce besoin est financé par la redistribution de **l'Allocation Progressive de Moyens (APM) qui disparaît partout** sauf pour les 2 collèges REP de Lavelanet.

Examen des documents :

Cinq divisions seraient fermées en collège pour 141 élèves prévus en moins.

Mirepoix : 2 divisions en moins au collège.

FO demande confirmation que les 25 HSA supplémentaires promises à la Cité scolaire de Mirepoix suite à la mobilisation seront bien versées : elles n'apparaissent pas dans le document. M. le DASEN confirme le versement à partir de la réserve départementale ou académique (sera confirmé avant le CDEN).

Seix : 1 division en moins

FO rappelle l'étroitesse des salles au collège de Seix : dépasser les 30 élèves par classe est très problématique. De plus, des familles ont retiré leurs enfants du collège en raison du contexte sanitaire : on peut espérer leur retour rapidement, une fois la pandémie maîtrisée.

M. le DASEN répond que le bâtiment a été construit pour permettre des effectifs à 30. Il dit être en contact avec les maires de Massat et de Seix pour anticiper le retour des élèves. Il s'engage à être proactif et à étudier les conséquences de leur retour si les 31 sont atteints.

Remarque : le « seuil » traditionnel d'ouverture d'une division supplémentaire était

traditionnellement de 30 élèves. Cette année il glisse à 31 par décision du recteur. Ce relèvement n'est pas anodin : s'agit-il de faire sauter un verrou ?

Rambaud : 2 divisions en moins

EREA : pas de fermeture de division ni de poste. FO intervient pour corriger les données données : nombre d'apprentis, d'élèves en UEE et en PPRP.

Augmentation du nombre de compléments de service : l'augmentation du taux de HSA est aberrant humainement et économiquement : les collègues qui se retrouvent en complément de service se verront verser 1 HSA supplémentaire si les établissements sont éloignés !

Pour FO, c'est une raison supplémentaire de revendiquer la **transformation des HSA en heures-poste**.

Examen des mesures proposées :

[Nous contacter pour avoir des précisions.](#)

11 fermetures de poste sont proposées (pour 3 créations).

M. le DASEN explique être attentif aux « incidences RH » et veiller à étudier les solutions de repli.

Les postes supprimés sont actuellement vacants ou le seront en septembre (retraite, congé), ou encore occupés par des collègues souhaitant se reconvertir.

Les collègues victimes d'une mesure de carte scolaire (MCS) devraient pouvoir trouver un poste peu éloigné de l'actuel ou de leur domicile, sauf pour deux cas qui restent à étudier : M. le DASEN s'engage à réexaminer leur situation avant le CDEN du mardi 16 mars.

Vote unanime contre: 5 UNSA, 1 FO, 4 FSU

Pour FO, même si les suppressions de poste sont aussi « indolores » que possible, elles n'en restent pas moins inacceptables. Les dotations baissent, l'offre d'enseignement se réduit, les collègues absorbent des HSA ou doivent compléter leur service ailleurs !

Le vote unanime contre entraîne la tenue d'un nouveau CTSD le mardi 16 mars à 11h30.

Le CDEN ayant lieu le même jour à 16h,

l'intersyndicale ariégeoise CGT-FSU-SUD-UNSA-FO appelle les collègues à se mobiliser par tous les moyens, y compris par la grève :

Rassemblement entre 12h et 14h devant la DSDEN

pour dénoncer les conséquences de la DG sur les collèges et lycées ariégeois !

Question diverse

FO : paiement des repas que les AESH prennent avec leur élève: la DSDEN s'engage-t-elle à ce que les demandes d'ASIA aboutissent bien? La saisie est compliquée, contraignante et comporte des dates-butoir. Les AESH qui n'ont pu tout saisir pour le premier trimestre pourront-elles bénéficier d'un report sur le deuxième?

Réponse : une réponse écrite sera donnée à l'ensemble des organisations syndicales représentant les personnels.

Pour la FNEC-FP FO 09

Adeline Girerd-Bonini et Emmanuel Guillot

ANNEXE

Déclaration liminaire de la FNEC-FP FO 09 au CTSD du 9 mars 2021

M. l'Inspecteur d'Académie, Mme la Secrétaire Générale, Mesdames les membres de droit, camarades représentants du personnel,

Ce CTSD 2nd degré se tient 3 semaines après le CTSD et le CDEN du 1er degré au cours duquel ma fédération a exprimé un vote contre, bien que la baisse démographique annoncée ne soit pas accompagnée de fermetures de poste.

Nous avons expliqué en CDEN que Force Ouvrière jugeait la politique du Ministère de l'Education Nationale dans son ensemble, pour tous les personnels. En l'occurrence, il nous était impossible d'ignorer la situation catastrophique annoncée dans le 2nd degré suite au Comité Technique Académique.

En effet, depuis son arrivée aux responsabilités, le gouvernement a expliqué et assumé donner la priorité au primaire quitte à être accusé de « négliger » le 2nd degré. Mais là, il ne s'agit plus de négligence, mais de maltraitance !

En effet, on voit l'imbrication de toute une série de mesures prises ces dernières années :

- la 2e HSA non refusable : rappelons que le Ministre présentait à l'époque cette mesure comme une mesure favorisant le pouvoir d'achat... Comme si un professeur pouvait exiger des HSA!*
- la suppression de 1800 postes et leur « remplacement » par l'équivalent en HSA,*
- la réforme du lycée, qui met en concurrence les disciplines et génère l'incertitude chaque année sur les services de l'année suivante, et qui met à mal certaines disciplines comme les mathématiques,*
- l'alourdissement des missions de professeur principal, alourdissement logique puisque les anciennes CoPsy, désormais PsyEN, se font de plus en plus rares dans les EPLE.*

A cela s'ajoute la poursuite de la territorialisation des établissements, dès que possible :

- à travers le protocole sanitaire bien sûr, qui varie d'un endroit à l'autre,*
- à travers « l'hybridation » qu'à Force Ouvrière nous appelons l'école en mode dégradé, qui n'est pas mise en place partout et qui laisse penser que chaque EPLE est une chapelle qui suit sa propre doctrine pédagogique et sanitaire,*
- à travers évidemment l'évaluation des EPLE, que nous dénonçons non seulement pour la charge de travail*

supplémentaire qu'elle induit, mais aussi parce qu'elle vise à mettre sous le regard d'élus et d'intérêts économiques locaux les orientations pédagogiques de l'établissement,

- à travers la loi 4D, dont la dernière mouture semble finalement épargner les médecins et les infirmières scolaires, mais menace toujours les adjoints-gestionnaires d'une double tutelle.

Et quand le Ministre prend des décisions de portée nationale, elles vont dans le sens contraire de ce que demandent les personnels :

- le recours au contrôle continu pour le bac, qui dévalorise ce diplôme reconnu dans les conventions collectives, et qui met là encore les professeurs sous la pression des parents et/ou des équipes de direction,

- l'interdiction des cours d'EPS en intérieur, qui est non seulement incompréhensible mais qui en plus est contradictoire avec la latitude laissée à leurs collègues des autres disciplines : si un professeur de français (par exemple) est libre d'espacer plus ou moins les tables dans sa classe, pourquoi un professeur d'EPS ne jugerait-il pas si le volume de son gymnase permet d'accueillir les élèves en toute sécurité ?

M. le Directeur Académique, FO avait eu l'occasion de vous le dire en novembre : les personnels sont épuisés, et ils se sentent en plus méprisés. Ils sont en plus nombreux à être écoeurés par le résultat du mouvement interacadémique qui a vu les barres d'entrée exploser à cause des départs en retraite non remplacés. Pour FO, le droit à la mutation est un droit fondamental des fonctionnaires.

Notre ministre ne nous écoute pas ; pire, il rend des centaines de millions d'euros au budget alors que, dans notre département par exemple, des collègues ont attendu plusieurs mois le paiement de leurs heures de Devoirs Faits.

En ce qui concerne la préparation de ce CTSD, nous vous remercions tout d'abord de la qualité et la clarté des documents préparatoires. A leur lecture, on ne peut que constater que l'Ariège est également maltraitée :

le nombre de fermetures de poste étudiées est sans rapport avec l'évolution du nombre d'élèves.

Cela a des conséquences très concrètes : le E/C augmente, le H/E baisse, la part des HSA augmente !

En discutant avec les collègues, on a vu que dans de nombreux collèges, 6h étaient retranchées aux structures : gagner une classe n'apporte pas 29h, et en perdre en retransche bien plus. Bilan : des enseignements sont sacrifiés et, vertu des réformes, on demande aux collègues de choisir qui sacrifier.

L'an dernier, les HSA augmentaient déjà, et FO avait averti que cela fragilisait les postes, surtout dans notre département qui compte de petites structures. Mais l'an dernier nous avons pu éviter les fermetures. Cette année, ce n'est pas du tout le cas : dans un collège, un professeur va compléter pour 5h quand ses collègues se partageront 7,5HSA ! Dans un autre, un collègue ira faire 3,5h ailleurs, probablement pas à côté, et ses collègues se partageront 4 HSA.

Partout, c'est le même constat, à Mirepoix, comme ailleurs dans l'académie : à Gourdon, à Mirande ou à Gaillac.

C'est pourquoi FO est signataire de l'appel intersyndical académique qui appelle les personnels à se mobiliser par tous les moyens qu'ils choisiront, y compris par la grève, face aux attaques contre leurs statuts et contre le service public d'éducation, les deux étant absolument liés.

Je vous remercie.

